

—* Faveurs Signalées *—

GUÉRISON DE Melle LAMARCHE

JUILLET 1891

. Saint Jean-Baptiste de Montréal, 14 juillet 1898.

Mon Révérend Père,

SAINTE ANNE m'a fait naguère une grande faveur, et, je voudrais, si la chose vous est agréable, mon Rév. Père, profiter de votre bienveillance, pour rendre un hommage public à la puissance de notre grande Thaumaturge et demander à tous vos lecteurs de m'aider à la remercier.

Je vais raconter les faits tout simplement, tels qu'ils me sont connus et tels que je les crois vrais. C'est un témoignage que je donne en toute sincérité d'esprit et avec grande effusion de cœur. Je laisse à de plus saints et de plus savants que moi, je veux dire à ceux qui ont autorité pour décider ces graves questions, de juger, s'il y a lieu, de quel nom doit s'appeler la faveur dont j'ai été gratifiée par la Bonne sainte Anne.



C'était en 1891. J'avais alors dix-huit ans. A l'âge de treize ans, j'avais fait une chute dans un escalier de trois ou quatre marches et j'étais restée infirme du pied droit. Depuis deux ans, le mal ayant augmenté, je ne pouvais presque plus marcher, si ce n'est en me servant d'une béquille et d'une canne, et cela encore avec beaucoup de difficulté. Depuis deux ans également, j'étais sous les soins de médecins habiles ; mais leurs efforts avaient été infructueux et j'étais toujours boiteuse.

Or, en juillet 1891, le Curé de la paroisse où j'habitais et où j'habite encore, Mr. l'abbé M. Auclair de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, organisait, comme au reste il le fait tous les ans et toujours avec succès, un pèlerinage de Dames et de Demoiselles à Sainte-Anne de Beaupré. Je résolus d'y aller. Mon curé m'approuva et bénit ma résolution. Mon médecin à qui j'en parlai aussi, ne s'y opposa pas, mais il me dit que je ne pouvais pas guérir. J'avais si grande confiance en la bonté de la Mère de Maric que je lui répliquai, lu